



PV SNCF que je trouve abusif

Par **aramisag**, le **29/02/2012** à **23:02**

Bonjour,

j'ai pris le train ce jour, et je ne m'étais pas aperçue que j'avais mal choisi les gares sur internet: je me suis retrouvée avec un Lamballe-Paris au lieu d'un Guingamp-Paris. La différence du billet était de 2€60. Manque de chance, je me suis faite contrôler dans la première demi-heure. N'ayant même pas vu l'erreur sur le billet, je le donne au contrôleur qui me la fait remarquer. Il me donne une amende de 65€ (35€ d'amende + 30€ de frais de dossier), ce qui correspond à **2400%** du prix du trajet manquant!

Je trouve le prix de l'amende disproportionné. Puis-je faire recours?

Bien à vous,
Agnès